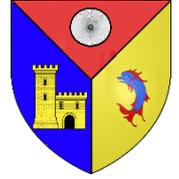




Infos municipales

Le Passage

N° 28 – Juin 2022



Le Mot du Maire

L'évolution du contexte sanitaire nous permet aujourd'hui de retrouver une vie presque normale. Nous ne pouvons que nous en réjouir même si cette crise laisse et laissera derrière elle des traces profondes dans notre société. Le fonctionnement de l'école et des services périscolaires a repris un rythme équivalent à celui que nous connaissions avant la crise sanitaire. La vie sociale pour nos enfants est primordiale afin de ne pas leur apporter davantage de traumatisme.

Les études sur le nouveau bâtiment périscolaire avancent bien et nous laissent envisager, à priori, un début des travaux avant la fin de cette année. Ce bâtiment se veut fonctionnel, économe en énergie, moderne tout en s'intégrant dans le paysage et le bâti traditionnel de la commune.

Comme la plupart des communes de France, nous avons dû mettre à jour le plan d'adressage selon des règles définies au niveau national. Ce travail réalisé en partenariat avec la Poste, permet d'identifier avec précision chaque voie, chaque logement afin de faciliter l'intervention des secours ou des services d'urgence, les livraisons et la desserte des maisons et logements par la fibre optique. Je remercie pour leur compréhension les 74 foyers passageois qui ont vu leur adresse modifiée. Le plan communal a, de fait, été mis à jour et vous trouverez un exemplaire, joint à ce bulletin info.

Concernant justement la fibre optique, le département a subi, à nouveau, la défaillance de l'entreprise devant palier à la première. Une toute nouvelle entreprise a repris le chantier début juin pour équiper les 128 communes concernées. Concrètement un retard de 18 mois a été pris : déploiement de la fibre sur la commune en 2023 pour une disponibilité en 2024.

Nous avons encore subi des incivilités avec le vol, entre autres dégradations, des panneaux d'agglomération et le non-respect des espaces publics. Ces gestes imbéciles représentent un coût pour la collectivité, donc les contribuables que nous sommes tous, au détriment d'autres actions qui auraient pu être réalisées. Même le drapeau Ukrainien que nous avons installé sur le fronton de la Mairie, en solidarité avec le peuple d'Ukraine, a été volé !

Notre dossier d'installation d'un système de vidéoprotection, articulé autour de 9 caméras réparties sur les espaces publics, a été validé dernièrement par les services de la Préfecture. Sa mise en œuvre devrait intervenir dans les prochaines semaines. Même si le but est avant tout dissuasif, le travail de la Gendarmerie devrait être également grandement facilité.

Les travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement sur le chemin de la Souzan sont en voie de se terminer. Je tiens à remercier tous les riverains impactés par ces travaux rendus nécessaires, pour leur patience et leur compréhension, durant ces 4 mois.

J'espère vivement que cette guerre atroce et ignoble aux portes de l'Europe puisse prendre fin dans les meilleurs délais afin de construire ensemble notre avenir, sachant tirer les enseignements de cette période bien particulière à bien des égards !

Très bel été, à toutes et à tous même si la vigilance reste de mise sur le plan sanitaire ...

Le Maire,
Laurent MICHEL

Le Maire, Laurent MICHEL et son conseil municipal invitent la population passageoise à la cérémonie qui aura lieu le dimanche 3 juillet 2022 à 10h30 à la salle des fêtes à l'occasion de :

- L'inauguration de la plaque donnant le nom de la salle Camille BARBIER à la salle des fêtes.
- L'accueil des nouveaux arrivants des années 2020 et 2021.
- La remise de la médaille communale et départementale à M. Gabriel GRIVOLLA, ancien adjoint et M. Laurent MICHEL, Maire.
- Le don à la commune par un artiste local d'une œuvre représentant la mairie.

Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de la cérémonie.

Travaux bâtiments

Voici un point d'étape sur les différents projets lancés :

- Les travaux de sécurisation des accès au groupe scolaire sont terminés.
- La réfection de la toiture de l'église devrait être réalisée à l'automne.
- Le projet de construction d'une cantine et d'une garderie périscolaires est maintenant bien avancé. Nous espérons un démarrage des travaux avant la fin de l'année.
- Création d'une chaufferie centrale pour l'ensemble de nos bâtiments utilisant une énergie renouvelable : les études ont confirmé la faisabilité. Poursuite des études opérationnelles.

Les travaux sur nos bâtiments depuis 2014, nous permettent d'être assez sereins pour atteindre les objectifs fixés par le décret tertiaire demandant la baisse des consommations énergétiques des bâtiments publics (- 40% à horizon 2030).

Sinon, nous poursuivons l'entretien courant de nos bâtiments.

Travaux voirie

Dans le cadre du mandat de maîtrise d'ouvrage des Vals du Dauphiné, l'entreprise Eiffage a effectué, au cours du mois de juin, les emplois partiels sur l'ensemble de la voirie communale.

L'entreprise Rabatel a réalisé le broyage des accotements au printemps, et réalisera également celui d'automne sur les chemins communaux. Enfin, l'entreprise Durand effectuera l'entretien de différents fossés à l'automne.

Budget 2022

Lors de l'élaboration du budget primitif 2022, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la fiscalité communale. Suite à la réforme, la taxe d'habitation n'est plus perçue par la commune pour les contribuables qui la paieront encore en 2022, ainsi que pour les résidences secondaires. Depuis 2021, la commune perçoit la part départementale de la taxe foncière.

Les taux 2022 s'établissent donc, comme suit :

Taxe d'Habitation :	9,14 %
Taxe Foncière Bâtie :	33,90 %
Taxe Foncière Non Bâtie :	53,54 %

Concernant la Communauté de communes des Vals du Dauphiné, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été augmentée et passera à 9,05 % en 2022 contre 8,80% en 2021. Une réflexion est en cours pour revoir, par soucis d'harmonisation et de maîtrise des coûts, les modalités de collecte à partir de 2023, sur l'ensemble du territoire.

Le recensement

Vous êtes jeune français, garçon ou fille, vous avez l'obligation de vous faire recenser, dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire, auprès du secrétariat de mairie, munis du livret de famille des parents ou sur le site www.service-public.fr.

Le recensement est **obligatoire**.

Adressage



Comme nous vous en avons informé dans le dernier bulletin municipal (page 43), le conseil municipal en sa séance du 25 février 2021 a décidé d'engager la révision du plan d'adressage et a validé en date du 17 mars 2022 les nouvelles appellations. Désormais, tous les chemins de notre commune sont nommés c'est-à-dire les voies communales et chemins ruraux.

Ont ainsi été créé :

Le Chemin de l'Étang
Le Chemin du Pré du Pin
Le Chemin Féodal
Le Chemin de la Table d'Orientation
Le Chemin de la Colombière
Le Chemin de la Scie
Le Chemin de Gourgu
Le Chemin des Hayes
L'Impasse de la Croisée
Le Chemin du Grand Champ
Le Chemin de Fontenaille
Le Chemin des Charmilles
La Rue Camille Barbier.

Des chemins et des voies ont été renommés en partie :

Une partie du chemin de la Motte devient le Chemin du Bois.

Une partie du Chemin du Treylard devient le Chemin de la Chanas.

Une partie du Chemin des Villettes devient le Chemin des Bouvardières.

Des portions du Chemin de la Fauconnière deviennent l'Impasse des Crécerelles et l'Impasse des Hirondelles.

Des portions du Chemin et de l'impasse du Tramoley deviennent l'impasse Montfalcon, l'impasse des Aulnes, le Chemin des Vernes.

Des portions des Chemin de la Motte et du Tramoley deviennent le Chemin des Courreaux.

Certaines portions de la Route de Saint Didier deviennent la Rue Centrale, l'Allée du Souvenir, l'impasse de Saint Etienne.

Vous retrouverez tous ces changements sur le nouveau plan communal que nous avons le plaisir de vous adresser avec l'Infos municipales. Pour l'appellation de ces voies, nous nous sommes basés sur les lieux dits, les hameaux historiques de l'ancien cadastre et des thèmes locaux.

Complémentaire santé

La commune a décidé de mettre en place une mutuelle communale par la signature d'une convention avec MUTUALP. Pour une étude personnalisée, une permanence sur rendez-vous aura lieu le 20 septembre 2022 à la salle des mariages.

Pour tout renseignement, contacter le conseiller, Monsieur Gilles FALCONNET au 06.16.24.92.28.

Ecole



Le 1^{er} septembre 2022 sera le jour de la rentrée pour les élèves de notre école communale.

Les horaires de l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi sont de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Les vacances scolaires (zone A) sont

pour 2022/2023 :

→ Vacances de Toussaint : du samedi 22 octobre au dimanche 6 novembre 2022 inclus.

→ Vacances de Noël : du samedi 17 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 inclus.

→ Vacances d'hiver : du samedi 4 février au dimanche 19 février 2023 inclus.

→ Vacances de printemps : du samedi 8 avril au dimanche 23 avril 2023 inclus.

→ Pont de l'Ascension : du mercredi 17 mai au dimanche 21 mai 2023 inclus.

→ Début des vacances d'été 2023 : le samedi 8 juillet 2023.

Périscolaire

Les demandes de réservations de la cantine et de la garderie sont toujours identiques à savoir au plus tard le jeudi 23h59 pour des inscriptions de la semaine suivante. Le tarif du repas régulier enfant est désormais de 4.20 € et celui du repas occasionnel enfant de 6.60 €. Les montants de la garderie sont inchangés.

Ces tarifs ont été validés par le conseil municipal lors de sa séance du 16 juin 2022.

Départ en 6^{ème}

A l'occasion de la fête de l'école du 25 juin dernier, Le Maire accompagné de membres de la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) ont remis à chacun des 17 élèves de CM2 un cadeau (calculatrice et stylos) marquant leur fin de scolarité au sein de notre école.

Vacances aux Vals du Dauphiné

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné accueille vos enfants de 3 à 11 ans dans ses centres de loisirs de Les Abrets en Dauphiné, Aoste, La Bâtie-Montgascon, Cessieu, Dolomieu, Le Pont-de-Beauvoisin, Rochetoirin, Saint André-le-Gaz, Saint-Didier-de-la-Tour, Torchefelon, La Tour-du-Pin et Val-de-Virieu.

Pour tous renseignements : www.valsdudauphine.fr

Le « club ados » 11-14 ans et l'« animation jeunesse » 11-17 ans du service animation proposent durant l'été des activités, sorties et animations.

Pour contacter le service jeunesse, situé à La Tour du pin, 22 rue de l'hôtel de Ville : Tél : 04 74 97 05 79 ou par mail à jeunesse@valsdudauphine.fr

Aide aux vacances

La Commission Communale d'Action Sociale a proposé la mise en place d'une nouvelle aide pour les stages sportifs. Cette proposition a été validée lors de la séance du conseil municipal du 17 mars 2022. Les conditions d'octroi de cette aide sont les suivantes :

* Stage sportif effectué pendant les vacances scolaires pour les enfants âgés de 6 à 16 ans.

* Financé pour une durée de 15 jours maximum et une seule fois par année civile.

* Aide ouverte à tous sans condition de ressources ni référence au quotient familial.

* Participation sur la base de 5 € par jour.

L'aide aux vacances a été également renouvelée aux mêmes conditions que les années précédentes à savoir :

* aide aux vacances ouvertes aux familles dont les enfants de moins de 16 ans participent à un centre de loisirs, centre de vacances ou camp d'adolescents à concurrence de 15 jours maximum par enfant et par année.

* l'aide n'est pas cumulable avec une autre aide (sauf aide CAF ou MSA)

* l'aide est octroyée en fonction du quotient familial soit :

0 à 550 : 4.50 € par jour et par enfant

551 à 750 : 3.50 € par jour et par enfant

751 à 950 : 2.50 € par jour et par enfant.

Renseignements complémentaires en mairie.

Point numérique

Pour vous permettre d'accomplir vos formalités administratives, vous avez accès au point numérique mis à votre disposition aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de mairie et si besoin vous pouvez être guidés par le personnel de mairie.

Attention et rappel ! Soyez vigilants.



Les démarches en ligne telles que les demandes d'acte d'état civil, carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise, etc... sont gratuites sur le site www.service-public.fr.

Vous ne devez pas payer de frais, exception faite des timbres fiscaux.

Ne donnez jamais suite à une demande éventuelle de paiement ! En cas de doute n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

Correspondante Dauphiné Libéré

Mme Nadège MERMILLOD-BLONDIN

Courriel : mermillodblondin.nad@gmail.com

Dates à retenir

Fermeture annuelle du secrétariat de mairie du 8 août au 27 août 2022 inclus.

Des permanences seront assurées les jours suivants : jeudi 18 et jeudi 25 août de 16 h à 18 h.

En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le Maire.

Commerçants

LE BISTROT GOURMAND (restaurant et commerce multi services) propose une vente de pain de 7h45 à 14h30, est fermé le lundi. Tél. : 04.74.18.62.67.

LE CAMPAGNARD restaurant ouvert 7 jours sur 7. Tél. : 04.74.88.14.51.

Marché : Fruits, légumes et fromages sont proposés sur l'étal de **Philippe MAGNIN**, le vendredi de 7h30 à 12h00 sur la place du village. Tél. : 06.62.79.06.71.

Pizzas : Des pizzas à emporter sont proposées par **LA PIZZAGEOISE** le vendredi et le samedi de 17h45 à 21h00 sur le parking du stade. Tél. : 06.31.94.16.50.

Repas et plats à emporter ou livraison à domicile: Proposés plusieurs jours par semaine par **RENDEZ VOUS COMTE**. Tél. : 06.28.75.33.68.

Pains : **L'ESPRIT DU PAIN** ouvert le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

Collecte des ordures ménagères

Durant la période estivale à partir du 14 juin 2022, la collecte d'ordures ménagères s'effectuera à partir de 20h00 au lieu des horaires d'après-midi.

En cas de jours férié, se reporter au calendrier de collectes 2022 distribué avec le dernier bulletin municipal ou consultable sur le site de la commune www.le-passage-en-dauphine.fr

Quelques règles s'imposent :

→ Les bacs doivent être rentrés après le passage du camion de collecte afin d'éviter tous désagréments.

→ Pour que votre poubelle ne soit pas refusée à la collecte :

Votre poubelle doit être adaptable au lève-conteneurs des camions de collecte.

Les sacs d'ordures ménagères déposés à côté du bac ne seront pas ramassés.

Si des déchets recyclables : verres, cartons, papier, plastiques sont présents dans votre poubelle, elle sera refusée. Il en sera de même en cas de présence de déchets verts, gravats, gros cartons, encombrants, déchets dangereux... ou tout autre déchet devant être apporté en déchèterie. Ces déchets sont à retirer en vue de la prochaine collecte.

Festivités

Samedi 2 juillet : Concours de pétanque organisé par les Foulées du Pas'sage.

Dimanche 3 juillet : Cérémonie organisée par la Mairie.

Samedi 20 août : Chants en déambulation dans la cour du château organisés par les Amis du Château.

Vendredi 26 août : Opérette d'Offenbach au château organisée par les Amis du Château.

Samedi 3 et dimanche 4 septembre : Comice Agricole à Saint-André-le-Gaz.

Dimanche 11 septembre : Matinée découverte running organisée par les Foulées du Pas'sage.

Samedi 17 et dimanche 18 septembre : Journées du Patrimoine (Château) (plus nocturne le vendredi).

Exposition d'Art – Art et Amitiés à Corbelin.

Samedi 24 septembre : Randonnée pédestre semi-nocturne organisée par le Comité des fêtes.

Samedi 1^{er} octobre : Vente de brioches du Sou des Ecoles.

Vendredi 14 octobre : Assemblée Générale à la salle Mont-Blanc du Comité des fêtes.

Dimanche 16 octobre : Repas des classes en 2 et 7 organisé par le Comité des fêtes.

Samedi 5 et dimanche 6 novembre : Marché de Noël organisé par le Club des Edelweiss.

Jeudi 10 novembre : Soirée Choucroute de la Paroisse (lieu à confirmer).

Vendredi 11 novembre : Cérémonie Armistice 1914-1918 au monument aux morts.

Samedi 12 novembre : Vente de calendriers – Pompiers.

Dimanche 13 novembre : Repas de l'Amitié organisé par la commission communale d'action sociale.

Samedi 19 novembre : 40 ans du Comité des fêtes.

Samedi 26 novembre : Concert à la salle des fêtes organisé par 100% VF.

Vente de calendriers USCP.

Samedi 3 et dimanche 4 décembre : Sortie à Paris organisée par le Comité des fêtes.

Samedi 10 décembre : Vente de sapins sur le parking du stade organisée par Les Foulées du Pas'sage.

Dimanche 11 décembre : Matinée boudins/diots à la salle des fêtes organisée par le Foot Vétérans.

Vendredi 16 décembre : Fête de Noël Sou des Ecoles.

Rappel : Heures d'été déchèteries (29 mars - 25 octobre)

	Fitilieu Lieu dit Tapon	La Chapelle de la Tour Le Plateau	St Jean de Soudain ZI du Chapelier	Panissage ZI Galandière
	Eté	Eté	Eté	Eté
Lundi	14h – 18h	9h – 12h / 14h – 18h	9h – 12h / 14h – 18h	14h – 18h
Mardi	9h – 12h	FERME	9h – 12h / 14h – 18h	FERME
Mercredi	14h – 18h	14h – 18h	9h – 12h	9h – 12h / 14h – 18h
Jeudi	9h – 12h	9h – 12h / 14h – 18h	FERME	FERME
Vendredi	14h – 18h	9h – 12h / 14h – 18h	9h – 12h / 14h – 18h	14h – 18h
Samedi	9h – 18h	9h – 18h	9h – 18h	9h – 12h / 14h – 18h